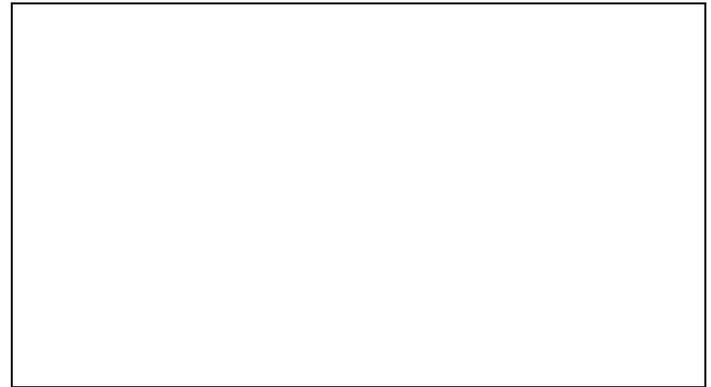




HSJ-0052



## ENFANT EXPOSÉ -EXPOSITION ACCIDENTELLE AUX LIQUIDES BIOLOGIQUES CHEZ L'ENFANT PROTOCOLE POST-EXPOSTION

### ENQUÊTE-ACCIDENT

Date(heure): De l'exposition: \_\_\_\_\_ (\_\_\_\_) Délai depuis l'exposition (heure ou jour) : \_\_\_\_\_

Type :  Piqûre d'aiguille  Morsure humaine  Autres : \_\_\_\_\_

Lieu géographique :  Lieux publics (parc, ruelle) : \_\_\_\_\_  
 Lieux *sécuritaires* (domicile, école, garderie) : \_\_\_\_\_  
 Non-communautaire (établissement de santé) : \_\_\_\_\_

Objet disponible lors de l'évaluation :  Non  Oui Type : \_\_\_\_\_

Description de l'accident (circonstances, site de blessure, liquide biologique impliqué,...) :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### SÉVÉRITÉ DE L'EXPOSITION

#### HAUT RISQUE

- Sang VISIBLE dans la seringue-objet
- Contact per-cutané AVEC  
bris visible de la barrière cutanée  
(autre que lésion ponctiforme)
- Contact muco-cutané AVEC  
volume de sang important

#### FAIBLE RISQUE

- Sang NON-visible dans la seringue-objet
- Contact per-cutané SANS  
bris visible de la barrière cutanée
- Aiguille SANS orifice (pleine)
- Contact muco-cutané SANS  
volume de sang important

#### INCERTAIN

- Présence de sang incertain
- Contact per-cutané incertain
- Aiguille ou objet incertain
- Contact muco-cutané incertain
- Histoire non confirmée par un adulte

### STATUT SÉROLOGIQUE ET VACCINAL CHEZ L'ENFANT EXPOSÉ

Statut de porteur chronique de maladies transmissibles par le sang:

- Inconnu  Connu non-porteur
- Connu porteur (Hépatite B, Hépatite C, Virus Immunodéficience Humaine) : \_\_\_\_\_

Vaccination contre Hépatite B:

Avant le 1<sup>er</sup> avril 2013, le vaccin contre l'hépatite B était inclus dans le *Twinrix-Jr* et administré en 2 doses en milieu scolaire à l'âge de 10ans (niveau 4<sup>e</sup> année primaire). Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2013, le Québec a implanté le programme de vaccination contre l'hépatite B chez les nourrissons avec 3 doses (2, 4 et 18 mois d'âge) via le vaccin *Infanrix-Hexa*

- Complète  Incomplète  Enfant non-vacciné contre l'Hépatite B

Vaccination contre tétanos:

Le vaccin contre le tétanos est administré au Québec à l'âge de 2, 4, 6, et 18 mois. Un rappel est administré entre l'âge de 4-6 ans (*Adacel-polio* ou *Boostrix-polio*) et en 3<sup>e</sup> année du secondaire entre 14 et 16ans (*Adacel* ou *Boostrix*).

- Complète  Incomplète  Enfant non-vacciné contre le tétanos



HSJ-0052

Nom, prénom: \_\_\_\_\_

# Dossier: \_\_\_\_\_

### STATUT SÉROLOGIQUE ET VACCINAL CHEZ LA PERSONNE-SOURCE

Personne- source :  Inconnue  Connue (compléter questionnaire « Personne-source »)  
 Statut de porteur chronique de maladies transmissibles par le sang:  Inconnu  Non  Oui  
 Hépatite B (VHB)  Hépatite C (VHC)  Virus Immunodéficience Humaine (VIH)  
 Statut vaccinal contre Hépatite B:  Inconnue  Complète  Incomplète

### INTERVENTIONS post-exposition accidentelle aux liquides biologiques

- Soins de la plaie
- Objet en cause : Ne pas faire analyser au laboratoire et disposer de manière sécuritaire.
- Analyse de laboratoire: HBsAg, Anti-HBs, Anti-HCV, VIH , Fsc, alt, urée, créatinine
- Prophylaxie antitétanique (Vaccin dCaT : Boostrix ou Adacel 0.5 ml I.M.)
- Antibioprophylaxie (morsure humaine)  
*Amoxicilline - clavulanique* pendant 3 à 5 jours  
 >40 kg= 875/125 mg PO q 12 h; <40 kg et >3 mois= 45 mg/kg/j PO divisé q 12 h
- Prophylaxie anti-hépatite B** (voir Protocole, tableau page 11)
  - Immunoglobulines hyper immunes contre l'hépatite B (HBIG 0.06 ml/kg I.M. dose:\_\_\_\_\_)
  - Vaccin contre hépatite B (Engerix ou Recombivax 0.5 ml I.M.)
- Prophylaxie anti-VIH** (voir Protocole, tableau page 9)
  - Si < 35 kg ou incapable d'avaler des comprimés**

Zidovudine (AZT)	4-9 kg : 12 mg/kg/dose BID ; 9-30 kg : 9 mg/kg/dose BID	_____
	≥30kg : 300 mg BID (maximum 300mg)	_____
Lamivudine (3TC)	4 mg/kg/dose BID, maximum 150 mg	_____
Kaletra (lopinavir/ritonavir)	< 15 kg : 12 mg LPV/kg/dose ; 15-40 kg : 10 mg LPV/kg/dose	_____
	>40 kg : 400 mg LPV BID, (maximum 400 mg)	_____
  - Si ≥ 35 kg et capable d'avaler des comprimés**  
 TRUVADA (TÉNOFOVIR 300 MG/EMTRICITABINE 200 MG) 1 comprimé po DIE  
 ISENTRESS (RALTÉGRAVIR 400 MG) po BID
- Disponibilités des antirétroviraux (voir Protocole, tableau 10)
- Prescrire les antirétroviraux pour **28 jours** (voir FOPRE –1630, annexe 3)
- En cas d'intolérance des antirétroviraux ou si la personne exposée est enceinte, communiquer avec le médecin de garde en maladies infectieuses pour discuter d'un traitement alternatif.

### Suivi en clinique externe des maladies infectieuses

- Si prophylaxie antirétrovirale débutée, rendez-vous dans 3-7 jours
- Si aucune prophylaxie antirétrovirale, rendez-vous dans 4 semaines
- Aviser l'infirmier(e) en maladies infectieuses T (514) 345-4931 p.3937 F (514) 345-4908

Signature du médecin: \_\_\_\_\_ Date et heure: \_\_\_\_\_